

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier votre inscription ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier votre inscription ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F34687/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F34687/abonnement))

Liste électorale, bureau de vote... : comment vérifier votre inscription ?

Vérfié le 10 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

- Je veux vérifier mon inscription, mon bureau de vote ou mes procurations en cours
Si vous souhaitez : (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/?edit=1#0>)
 - savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire) ?
 - connaître l'adresse de votre bureau de vote ?
 - connaître votre numéro national d'électeur ?
 - savoir si vous avez des procurations en cours ?

Vous pouvez utiliser cette démarche en ligne :

Vérfier votre inscription électorale et votre bureau de vote (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>)